



Paris, le 4 mai 2009 - N° 122/D130

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Panel « politique de la ville »

Type d'opportunité : enquête nouvelle

Périodicité : cycle d'enquêtes pluri-annuel

Demandeur : Délégation interministérielle à la Ville (DIV), Département observation et évaluation.

Au cours de sa réunion du 24 mars 2009, la formation « Démographie, conditions de vie » a examiné le projet de panel « politique de la ville ».

L'enquête qui répond à une demande du ministère de la ville est soutenue par l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (Onzus). Elle a vocation à servir de pièce maîtresse pour l'évaluation des effets de la politique de la ville sur les individus qui en bénéficient, au-delà des effets propres au quartier lui-même.

L'enquête vise à appréhender les phénomènes de mobilité résidentielle au sein des quartiers de la politique de la ville, la perception des habitants vis-à-vis des politiques publiques mises en œuvre et l'impact de ces dispositifs sur la trajectoire de vie des bénéficiaires. Outre les sujets traités classiquement par les enquêtes ménages (composition et caractéristiques du ménage, conditions de logement, revenus, questionnaire individuel), les thèmes ayant trait plus particulièrement à la politique de la ville feront l'objet de parties variables au cours des différentes vagues d'interrogation. Ils porteront en priorité sur l'environnement du quartier (types de commerces, d'équipements collectifs (transports en commun, école, ...), services de santé), l'existence et la nature des programmes de rénovation urbaine engagés dans le quartier et l'opinion des ménages sur ces opérations, la situation par rapport à l'emploi (chômage, en emploi, recours passé ou présent aux dispositifs d'aide à l'emploi), les parcours scolaires des enfants scolarisés (niveau d'étude en cours, difficultés rencontrées, recours à des dispositifs de réussites scolaires), la participation ou les recours à la vie associative au sein du quartier.

L'enquête qui est réalisée sur un panel d'individus couvrira environ une vingtaine de quartiers de la politique de la ville en France métropolitaine et éventuellement dans les Dom. La première et la dernière interrogations auront lieu en face à face (par Capi ou questionnaire papier) et porteront sur le tronc commun et un thème variable. Les questionnements intermédiaires, réalisés par téléphone, se limiteront à un des thèmes particuliers retenus. L'objectif est d'obtenir 3 000 ménages répondant à la première vague. Toute personne du ménage enquêté, âgée de 16 ans ou plus, soit environ 5 000 personnes, sera interrogée (individus panels) à chacune des vagues. Les individus quittant un ménage panel entre deux interrogations feront sans doute l'objet d'un suivi. La collecte de la première vague est prévue dans le courant de l'année 2010. Les enquêtes téléphoniques auraient lieu de 2011

à 2012 et la dernière enquête en face à face en 2013. Le questionnement en face à face ne devrait pas excéder une heure. Les enquêtes complémentaires par téléphone dureraient entre 15 et 20 minutes.

L'échantillon sera obtenu par un tirage à deux degrés : sur les quartiers de la politique de la ville puis sur les ménages. Le choix des quartiers sera élaboré par stratification sur un nombre très limité de caractéristiques (en rénovation urbaine ou pas essentiellement), même si le premier degré du sondage ne permet en aucun cas une représentativité des quartiers dans l'espace des quartiers traités. La représentativité est recherchée sur le deuxième niveau du sondage, c'est-à-dire en population générale sur l'ensemble des quartiers retenus au premier degré. On procède à un échantillonnage sur les logements. Les modalités détaillées du plan de sondage sont encore à l'étude.

Un comité de pilotage et de suivi sera mis en place et sera constitué essentiellement de représentants des départements de la DIV intervenant dans la gestion et le suivi des dispositifs, de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé), des Chefs de projet, d'associations intervenant dans la mise en place des dispositifs destinés aux quartiers, de la DARES, de la DREES, de l'ONPES et de INSEE. De plus, le projet d'enquête et les différentes phases de préparation seront présentés et débattus au cours de séances du conseil d'orientation de l'Onzus.

Les résultats seront diffusés dans les publications de l'Observatoire national des ZUS. Un groupe d'exploitation sera alors mis en place avec les partenaires financiers et les instituts qui auront été associés à la conception de l'enquête. A l'issue de cette première phase exploratoire conduite par le groupe d'exploitation, les données seront disponibles pour des chercheurs sous convention avec la DIV.

La formation émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête en panel dans son ensemble. Si des questions sensibles venaient à être envisagées, la formation demande alors que l'enquête lui soit à nouveau soumise pour opportunité.